

Travailler dans le BTP en début de vie active : une diversité de trajectoires

Séverine Petitberghien

Stagiaire DESS Expert Démographe

severine.petitberghien@wanadoo.fr

Ce document s'appuie sur les résultats de l'enquête « Génération 98 »
réalisée par le Céreq en 2001.

www.cereq.fr

Ce document est présenté sur le site du Céreq afin de favoriser la diffusion et la discussion de résultats de travaux d'études et de recherches. Il propose un état d'avancement provisoire d'une réflexion pouvant déboucher sur une publication. Les hypothèses et points de vue qu'il expose, de même que sa présentation et son titre, n'engagent pas le Céreq et sont de la responsabilité des auteurs.

Février 2004

SOMMAIRE

PRÉSENTATION DE L'ETUDE.....	2
1 - QUI EST EMBAUCHE SUR QUELS EMPLOIS ?.....	3
1.1. Profil des jeunes	3
1.2. Les premiers emplois dans le B.T.P.....	4
2 - MOUVEMENTS ET TRAJECTOIRES	6
2.1. Les entrées et les sorties dans le secteur du B.T.P.	6
2.2. Typologies de parcours	9
3 - LES MOBILITES PROFESSIONNELLES ENTRE AVRIL 1999 ET AVRIL 2001	13
3.1. Flux et soldes entre secteurs.....	13
3.2. Promotions selon le parcours des jeunes.....	14
3.3. Le cas des jeunes débutant comme ouvriers	17
CONCLUSION	19
BIBLIOGRAPHIE	20

PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE

La construction, tout comme de nombreux secteurs qui mobilisent une main d'œuvre ouvrière, ne semble guère attirer les jeunes. Aujourd'hui, parmi les jeunes arrivant sur le marché du travail, lesquels se dirigent vers le secteur du B.T.P. ? S'agit-ils uniquement des moins diplômés ou de ceux qui connaissent une insertion difficile sur le marché de travail ?

Les jeunes entrés dans le B.T.P. y restent-ils ou vont-ils vers d'autres secteurs plus attractifs, après avoir acquis une première expérience professionnelle ?

L'enquête "génération 98", dans sa première interrogation (2001) a concerné un échantillon de 54 000 jeunes parmi les 742 000 qui cette année-là, ont quitté pour la première fois le système éducatif. Elle permet d'étudier leurs cheminements, leurs parcours professionnels mois après mois pendant les trois premières années de vie active. Elle succède à l'enquête "génération 92", interrogée 5 ans après la sortie.

Le questionnaire est constitué d'un calendrier professionnel qui permet aux jeunes de décrire toutes les situations rencontrées de la sortie jusqu'à la date de l'enquête en avril 2001.

Cette étude porte sur l'ensemble des jeunes ayant occupé un emploi dans une entreprise du B.T.P. au cours de leurs trois premières années de vie active.

Nous verrons tout d'abord le profil de cette population et les caractéristiques des emplois sur lesquels ils sont embauchés. Puis nous détaillerons les entrées et les sorties effectuées pendant les trois années d'observation. Enfin, nous analyserons les types de trajectoires suivies par les jeunes du B.T.P.. ainsi que les mobilités professionnelles dans le secteur de la construction et avec les autres secteurs d'activité.

1 - QUI EST EMBAUCHE SUR QUELS EMPLOIS ?

Nous suivrons dans cette analyse tous les jeunes qui ont connu pendant les trois premières années de vie active, au moins une séquence d'emploi dans le secteur du B.T.P.. Cela correspond à 62 000 jeunes qui, à un moment ou un autre, ont été recruté par un employeur classé dans le secteur de la construction d'après la nomenclature de l'INSEE (NES: nomenclature économique de synthèse). Environ 8% de la génération de sortant du système éducatif ont travaillé dans le B.T.P. au début de leur vie active. 44 000 étaient dans le secteur dès le premier emploi contre 30 000 dans la "génération 92". Le B.T.P. est un secteur très sensible à la conjoncture économique. Les sortants de formation initiale en 1992 ont donc eu moins d'opportunités d'entrer dans le secteur que les sortants en 1998, favorisés par une conjoncture haute.

Afin de comprendre qui s'oriente vers la construction, nous comparerons la répartition des diplômes entre ceux qui travaillent dans le B.T.P. et l'ensemble de la génération interrogée. Ce secteur n'ayant que peu de liens avec les secteurs tertiaires, nous distinguerons l'industrie des autres secteurs d'activité.

1.1. Profil des jeunes

Le CAP et le BEP sont les diplômes les plus nombreux dans le B.T.P : 29% des jeunes qui ont eu un emploi dans le B.T.P., sont titulaires d'un CAP ou BEP (dont 91% avec la spécialité industrielle), contre 20% pour ceux qui ont travaillé dans l'industrie. Par ailleurs, 15% des B.T.P. ont un niveau CAP ou BEP mais ne sont pas diplômés et 11% ne sont pas qualifiés. La construction recrute plus de titulaires d'un baccalauréat professionnel ou technologique et moins de bac généraux que les autres secteurs.

Le B.T.P. emploie moins de sortants de l'enseignement supérieur : 17% contre 30% pour l'industrie.

Les filles ne représentent que 13% de l'ensemble des jeunes ayant travaillé dans le B.T.P.. Elles n'occupent pas les mêmes emplois que les garçons, elles sont embauchées plutôt à des fonctions administratives. Ceci explique la différence de répartition des diplômes entre les deux sexes.

Tableau 1. Répartition par diplôme des jeunes ayant eu au moins un emploi dans le secteur d'activité.

%	B.T.P.	Industrie	%	Homme	Femme
Non qualifiés	11	8	Non qualifiés	12	4
CAP BEP non dipl	15	11	CAP BEP non dipl	16	5
CAP ou BEP	29	20	CAP ou BEP	33	7
Bac non diplômés	4	5	Bac non diplômés	4	2
Bac pro, techno	16	15	Bac pro, techno	14	17
Bac +2 non diplômés	8	12	Bac +2 non dipl	7	15
Bac+2	12	18	Bac+2	10	30
2nd cycle	2	5	2nd cycle	2	11
3°cycle et écoles	3	7	3°cycle et écoles	2	8
Total	100	100	Total	100	100
Effectifs	62 020	206 842	Champs : 62 020 jeunes du BTP		

Seulement 33% des jeunes travaillant dans le B.T.P., ont une spécialité de formation du bâtiment et 16% ont une formation en électricité d'après la nomenclature NSF¹. Aussi 10% des jeunes travaillant dans le B.T.P. sortent de filières générales. La majorité des titulaires d'un CAP ou BEP sont spécialisés dans un métier du bâtiment. Les diplômés de grandes écoles ont également souvent cette spécialité mais ils sont beaucoup moins nombreux (ils ne représentent que 3% des jeunes travaillant dans le B.T.P.).

Tableau 2. Répartition des jeunes du B.T.P. selon le diplôme et la spécialité de formation.

Diplômes	Spécialité de formation					Total
	Bâtiment	Electricité, électronique	Autre form technique	Formation générale	services, tertiaire	
Non qualifiés	18	5	20	45	11	100
CAP BEP non dipl	34	13	35	2	16	100
CAP ou BEP	51	16	24	0	9	100
Bac non diplômés	27	19	32	4	18	100
Bac pro, techno	34	24	23	0	19	100
Bac +2 non dipl	9	13	23	31	23	100
Bac+2	18	22	21	7	32	100
2nd cycle	15	0	8	51	26	100
3 ^o cycle et écoles	47	4	24	7	19	100
Total	33	16	24	10	17	100

Le secteur du B.T.P. emploie encore aujourd'hui beaucoup de personnes d'origine étrangère. Parmi les jeunes qui ont travaillé dans le B.T.P., près de 20% ont des parents nés à l'étranger contre 17% pour le reste de la génération. 5% ont des parents portugais, 4% viennent d'Algérie, 3% du Maroc, 2% de Turquie. Ces jeunes forment donc une population très spécifique tant pour ses origines sociales que pour sa formation.

1.2. Les premiers emplois dans le B.T.P.

Le niveau de formation des jeunes recrutés dans le B.T.P. s'explique par les niveaux de qualification des emplois. A la première embauche, 71% des jeunes sont recrutés sur des emplois d'ouvriers dont presque deux tiers sont ouvriers non qualifiés². La part d'ouvriers est de 66% dans l'industrie. Ces deux secteurs proposent à peu près la même répartition des catégories socioprofessionnelles au premier emploi. Les autres emplois techniques dans le B.T.P. sont assez rares chez les jeunes, seulement 3% sont ingénieurs ou cadres techniques.

¹ La spécialité de formation du bâtiment regroupe les spécialités de diplôme suivantes : "bâtiment : construction et couverture" (30%), "bâtiment : finition" (30%), "travail du bois et de l'ameublement" (22%), "Mines et carrières, génie civil, topographie" (10%), "Spécialités pluritechnologiques, génie civil, construction, bois" (8%).

² Les emplois sont catégorisés à partir des déclarations des jeunes (libellé d'emploi, position professionnelle, etc.)

Tableau 3. Répartition par catégorie socioprofessionnelle lors de la première embauche.

PCS	1ère embauche dans le BTP	1ère embauche dans l'industrie
Autres PCS	7	11
Employés	9	10
Artisan, chef	4	1
Ingénieurs, cadres	3	5
Techniciens	6	8
Ouvriers qualifiés	28	22
Ouvriers non qualifiés	43	44
Total	100	100
Effectifs	62 020	206 842

Un tiers des ouvriers non qualifiés sont titulaires d'un CAP ou d'un BEP. Cela signifie que le diplôme ne crée pas un clivage entre les ouvriers qualifiés et les ouvriers non qualifiés au premier poste. Qui plus est, 12% des ouvriers non qualifiés sont diplômés d'un baccalauréat ou de l'enseignement supérieur contre 7% chez les ouvriers qualifiés. Cette surqualification peut expliquer les emplois de passages observés dans le B.T.P., les jeunes occupent peut-être provisoirement ces emplois dans l'attente d'un autre poste correspondant davantage à leurs qualifications.

Parmi les ouvriers qualifiés, 27% n'ont pas le CAP alors que les ouvriers non qualifiés ne sont qu'un tiers à ne pas être diplômés. Presque autant de jeunes sans diplôme travaillent comme ouvriers qualifiés.

Les jeunes s'installant comme travailleurs indépendants sont plus diplômés que les ouvriers qualifiés : 31% sont titulaires d'un CAP ou BEP et 23% d'un bac professionnel. Ce sont des jeunes très spécialisés. Parmi ceux qui ont un niveau bac +2, deux tiers ne sortent pas de formation générale.

Tableau 4. La répartition des diplômés selon la catégorie socioprofessionnelle au premier emploi des jeunes travaillant dans le B.T.P.

PCS	Diplôme									Total	
	%	Non qualifiés	CAP BEP non diplômés	CAP BEP	Bac non diplômés	Bac pro, techno	Bac +1, +2 non diplômé	Bac + 2	2nd cycle		3° cycle et écoles
Autres PCS		2	8	7	5	17	15	26	11	9	100
Artisan		10	9	31	8	23	9	7	3	0	100
Ingénieurs, cadres techniques		0	0	0	0	2	5	14	5	73	100
Techniciens		3	2	10	1	16	15	43	4	6	100
Employés		2	6	7	1	21	19	35	6	2	100
Ouvriers qualifiés		11	16	41	5	19	3	4	0	0	100
Ouvriers non qualifiés		17	20	33	5	13	6	5	1	0	100
Total		6846	9071	17724	2649	10001	4907	7438	1410	1974	62020

Les ouvriers sont les moins diplômés mais la moitié d'entre eux sont spécialisés dans les métiers du bâtiment ou d'électricité. 25% des ouvriers non qualifiés sont issus d'une formation générale ou tertiaire soit deux fois plus que chez les ouvriers qualifiés. Ces derniers

sont plus spécialisés dans les métiers du B.T.P. que les autres. Cependant, cela peut s'expliquer par le niveau de formation. En effet, les sortants de collège, donc de l'enseignement général, sont plus nombreux parmi les ouvriers non qualifiés.

Tableau 5. Spécialité et diplôme des jeunes ouvriers au premier emploi

PCS	Spécialité de formation					Total
	Bâtiment	Electricité	Autre formation technique	Formation générale	Services, tertiaire	
Ouvriers qualifiés	47	17	22	6	7	100
Ouvriers non qualifiés	31	14	31	12	13	100

Le B.T.P. est donc un secteur qui embauche des jeunes peu diplômés à des postes d'ouvriers souvent non qualifiés.

Ceci peut expliquer la fonction de passage de ce secteur. Les jeunes viennent y travailler souvent pour échapper à une période de non-emploi ou pour une première expérience professionnelle. Cela implique un nombre d'entrées et de sorties dans le secteur assez élevé.

2 - MOUVEMENTS ET TRAJECTOIRES

2.1. Les entrées et les sorties dans le secteur du B.T.P.

Au total, entre janvier 1998 et la date de l'enquête, les 62 000 jeunes ont connu 143 000 séquences d'emploi dont 81000 dans le B.T.P..

A la date de l'enquête, seuls 54% de ces jeunes sont encore dans le B.T.P..

Le calendrier professionnel inclus dans l'enquête nous permet de reconstituer les présents dans le secteur à chaque mois ainsi que les entrées et les sorties du secteur.

17% des entrées se font au cours du mois de juin, c'est à dire aussitôt après la sortie du système scolaire³. Parmi les jeunes qui sont passés au moins une fois par la construction, la moitié ont été embauchés moins de 9 mois après la sortie de formation initiale.

A partir du dixième mois, nous avons des jeunes ayant déjà travaillé dans le B.T.P. qui obtiennent un nouvel emploi dans ce secteur. Nous pouvons comparer la répartition des premières entrées et celles des entrées totales (cf. graph. 1). Les deux courbes gardent la même allure sur toute la période mais les premières entrées diminuent fortement, passant de 13640 en juin 1998 à 350 en avril 2001. Le nombre d'entrées en général reste élevé jusqu'en septembre 2000 puis diminue fortement jusqu'à la fin de l'observation, mis à part un pic en décembre 2000.

Le nombre de sorties varie sur toute la période de façon cyclique en étant à son maximum au mois de novembre de chaque année. Cela s'explique par l'activité de ce secteur qui connaît un léger déclin de travail pendant l'hiver. Une montée apparaît également au mois de juin. Le solde des entrées et des sorties est très variable d'un mois à l'autre car il est sensible au rythme cyclique des entrées et des sorties. On constate d'après le graphique 2 que les sorties dépassent quelques fois le nombre des entrées, notamment à la fin de la période d'observation et plus particulièrement au mois de février 2001. La période d'observation

³ L'étude commence au mois de janvier mais la majorité des jeunes ont quitté le système éducatif au mois de juin. C'est donc le premier mois renseigné pour 65% des jeunes.

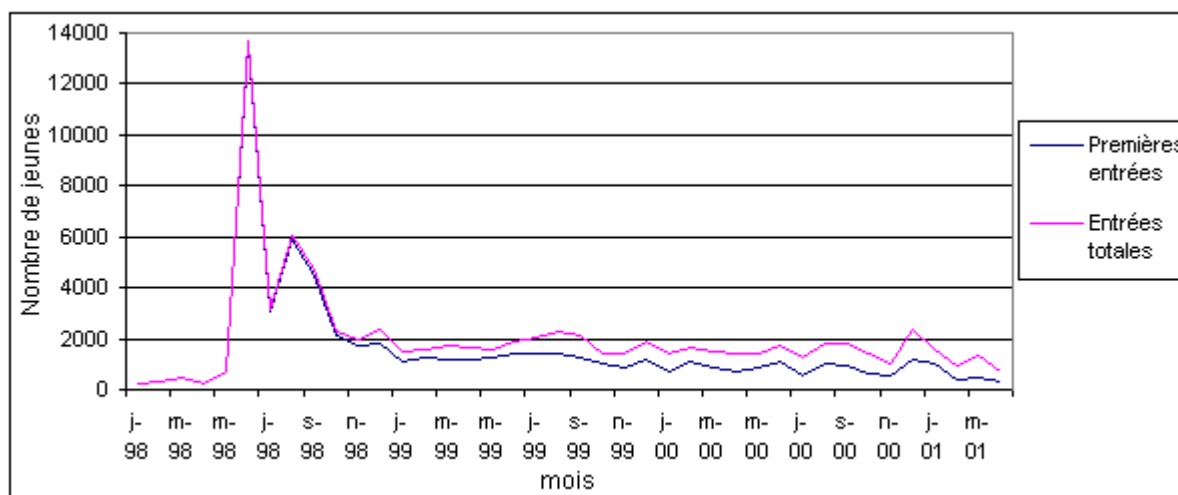
n'allant que jusqu'en avril, il nous est impossible de conclure à un retournement de tendance ou simplement à un accident ponctuel de la courbe des sorties.

Ce secteur connaît des entrées sur toute la période d'observation car beaucoup de jeunes arrivent après une période d'inactivité ou proviennent même des autres secteurs. C'est la raison pour laquelle on observe des entrées pendant les trois années d'observation.

La croissance du nombre de présents ralentit et on peut penser, au vu des entrées et sorties que le secteur du B.T.P. va encore perdre des effectifs après trois ans. Pendant les trois derniers mois d'observation le nombre de présents dans le secteur commencent à diminuer.

Parmi les 62020 jeunes concernés par ce secteur, 18% ont connu deux séquences d'emploi dans le B.T.P., 4% trois et 2% quatre ou plus. Bien entendu, plus un jeune a d'emplois et plus la durée de ceux-ci est courte. La durée médiane d'une séquence d'emploi dans le B.T.P. est de 11 mois mais seulement 25% des emplois dépassent 23 mois et 25% ont une durée inférieure à 5 mois. Cependant, pour les jeunes en emploi à la date de l'enquête, on ne peut connaître la date de fin de leur emploi. Sur une période d'observation limitée à trois ans, la durée est donc réduite.

Graphique 1. Les entrées dans le B.T.P.



Graphique 2. Les entrées et les sorties du B.T.P.

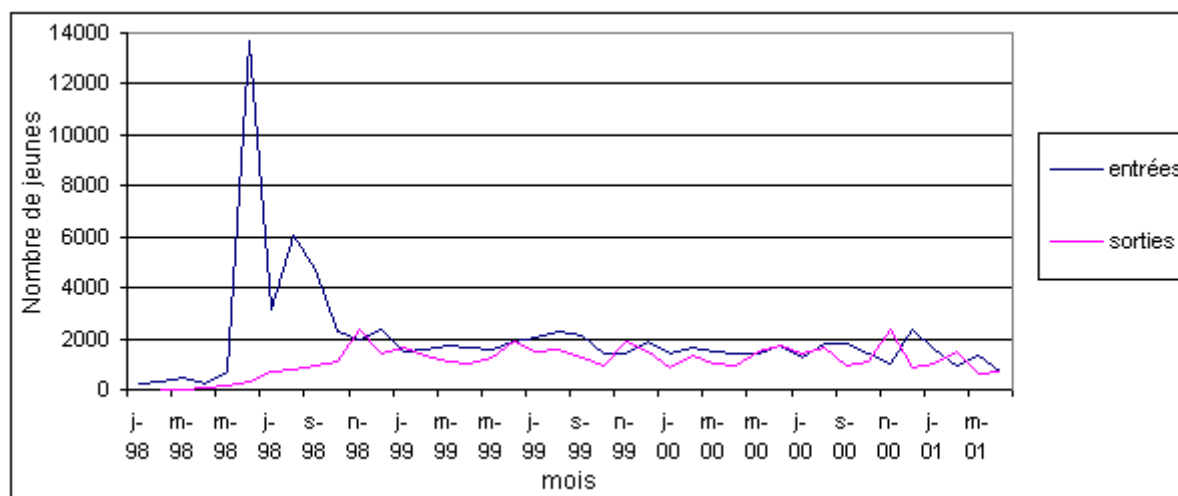


Tableau 6. Table de présents dans le secteur du B.T.P.

Mois	N Mois	Présents à n	Entrées(n,n+1)	Sorties(n,n+1)	Solde
janv 98	1	0	228		
févr 98	2	228	327	20	307
mars 98	3	535	480	10	470
avr 98	4	1005	260	74	186
mai 98	5	1265	740	124	616
juin 98	6	1931	13654	291	13363
juil 98	7	15461	3111	692	2419
août 98	8	18281	6067	762	5305
sept 98	9	23656	4691	974	3717
oct 98	10	27585	2271	1090	1181
nov 98	11	28882	1935	2390	-455
déc 98	12	29727	2343	1449	894
janv 99	13	29680	1500	1661	-161
févr 99	14	29731	1607	1339	268
mars 99	15	29677	1717	1070	647
avr 99	16	30055	1665	987	678
mai 99	17	30650	1605	1242	363
juin 99	18	31268	1913	1855	58
juil 99	19	31939	2049	1470	579
août 99	20	32133	2289	1551	738
sept 99	21	32952	2140	1243	897
oct 99	22	33541	1440	977	463
nov 99	23	33738	1430	1856	-426
déc 99	24	34191	1920	1458	462
janv 00	25	34255	1434	847	587
févr 00	26	34231	1641	1349	292
mars 00	27	35025	1483	1032	451
avr 00	28	35159	1400	975	425
mai 00	29	35527	1402	1476	-74
juin 00	30	35954	1748	1749	-1
juil 00	31	36226	1234	1436	-202
août 00	32	35711	1777	1623	154
sept 00	33	36052	1844	941	903
oct 00	34	36273	1389	1089	300
nov 00	35	36721	1008	2340	-1332
déc 00	36	36640	2393	895	1498
janv 01	37	36693	1600	999	601
févr 01	38	37398	932	1523	-591
mars 01	39	37331	1365	624	741
avr 01	40	37173	694	717	-23
mai 01	41	30581			

2.2. Typologies de parcours

Pour étudier les différents parcours recensés dans l'enquête, la situation à chaque mois est recodée en quatre modalités :

- 0 : formation initiale
- 1 : emploi dans le B.T.P.
- 2 : emploi hors B.T.P.
- 3 : non-emploi

Il est ensuite possible d'étudier les typologies de parcours selon la méthode proposée par J.M. Espinasse* en 1994. Elle permet d'établir des trajectoires types dans l'analyse longitudinale, avec un minimum d'hypothèses à priori, en calculant une distance entre les individus. Le calcul de la distance permet ensuite de regrouper les individus dont le parcours d'insertion est proche en tenant compte du passage par ces différents états et aussi de la durée dans ces états. (cf. encadré sur la méthode)

Cette méthode a l'intérêt de réduire considérablement l'information initiale du chronogramme, en la remplaçant par une variable quantitative à plusieurs modalités qui détermine l'appartenance à des trajectoires types.

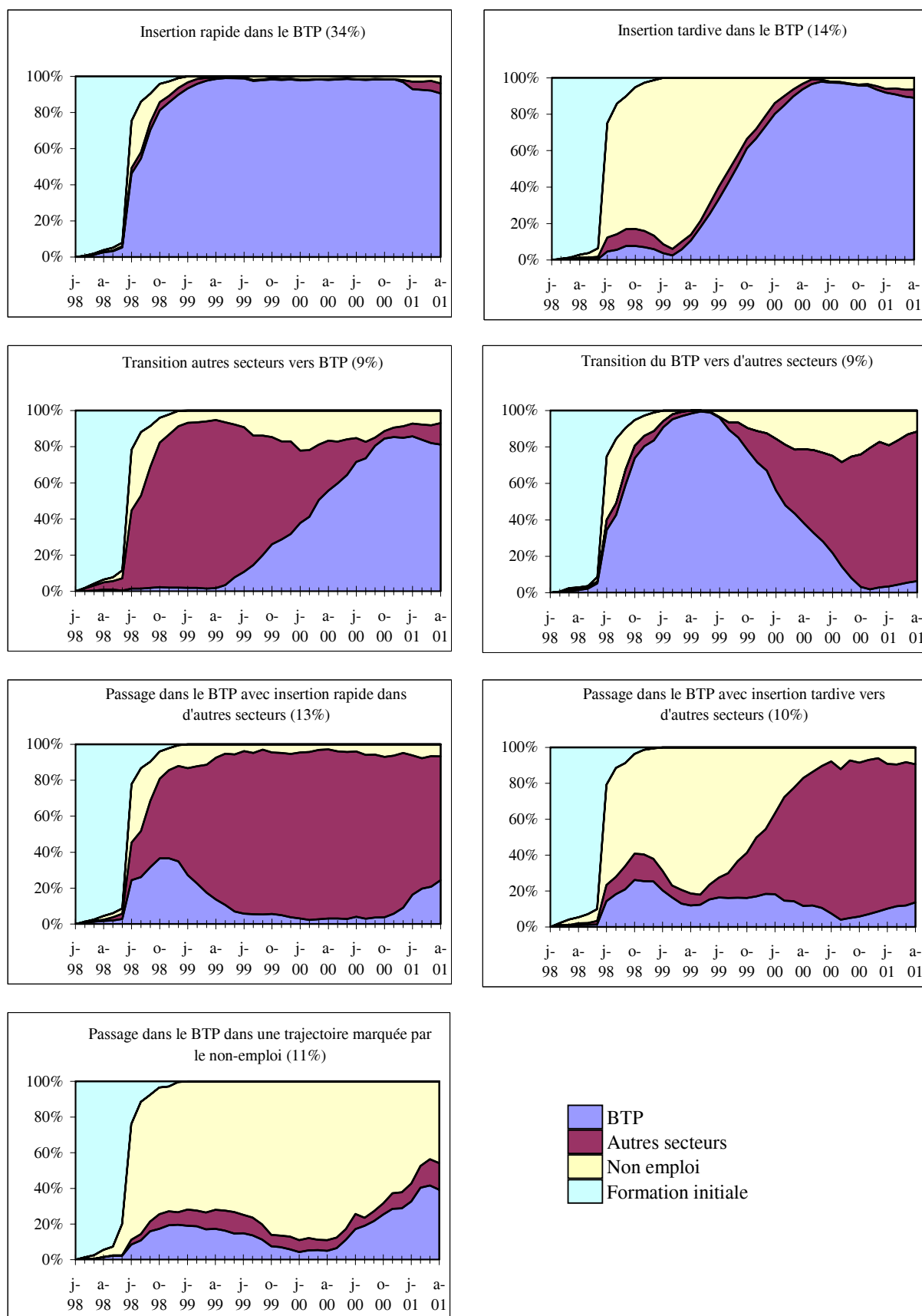
Appliquée aux 4598 jeunes ayant travaillé dans le B.T.P., la méthode permet de dégager de l'échantillon sept trajectoires types :

- Parcours d'accès rapide et durable à l'emploi dans le B.T.P. Ce groupe représente 34% des jeunes que nous étudions.
- Parcours d'accès plus tardive à l'emploi dans le B.T.P., après une période d'inactivité représentant 14% de l'effectif.
- Parcours d'accès à l'emploi dans le B.T.P. après une période de travail hors B.T.P. avec 9% de l'effectif.
- Parcours d'accès direct mais provisoire à l'emploi dans le B.T.P. concernant 9% des jeunes.
- Parcours d'accès durable à l'emploi hors B.T.P. Ce groupe représente 13% de l'ensemble des individus.
- Parcours d'accès difficile à l'emploi qui concerne 10% des jeunes.
- Parcours de non-emploi avec 11% des sortants.

Dans tous les types de parcours, quasiment tous les jeunes ont trouvé un emploi à la fin de la période d'observation sauf dans le graphique 3 où plus de 50% appartiennent à l'état de non-emploi.

* Espinasse J.M., Giret J.F. (1996) "Chronogrammes et trajectoires: un premier bilan" in Degennes et al., "Typologie des marchés du travail. Suivi et parcours", Documents Séminaires du CEREQ n°115, pp. 333-346.

Graphique 3. Typologies de parcours des jeunes



Méthode des trajectoires types

Elle consiste à calculer une distance en comparant les périodes durant lesquelles les individus sont dans des situations professionnelles proches ou identiques et les périodes pendant lesquelles elles sont différentes. La distance est définie :

$$D_{ij} = \sum_t X_t \quad \text{avec} \quad \begin{aligned} X_t &= 1 \text{ si } S_{it} \neq S_{jt} \\ X_t &= 0 \text{ si } S_{it} = S_{jt} \end{aligned}$$

où S_{it} présente la situation de l'individu i à l'instant t .

Ensuite une classification automatique dégage un certain nombre de classes cohérentes. Celles-ci sont choisies de façon à minimiser leur variance interne et maximiser la variance entre les classes.

Tableau 7. Répartition des états par type de trajectoire

%	Types						
	Inscription rapide dans le BTP	Inscription tardive dans le BTP	Transition des autres secteurs vers le BTP	Transition du BTP vers d'autres secteurs	Inscription rapide dans les autres secteurs	Inscription tardive dans les autres secteurs	Trajectoire marquée par le non-emploi
Avril 1999							
BTP	98	11	2	98	14	12	17
Autres sect	1	3	93	2	79	7	11
Non emploi	1	86	5	0	7	81	72
Total	100	100	100	100	100	100	100
Avril 2001							
BTP	91	89	81	6	24	14	39
Autres sect	6	4	12	82	69	77	15
Non emploi	4	7	7	12	7	9	46
Total	100	100	100	100	100	100	100

La proportion de jeunes présents dans les divers états est très différente selon les trajectoires et varie dans le temps.

Nous pouvons regrouper les parcours en trois familles :

La première représente l'insertion dans le secteur du B.T.P. (type 1 et 2). Le premier chronogramme est composé de jeunes qui occupent un emploi dans la construction immédiatement après la sortie, pour 98% d'entre eux tandis que dans le deuxième, les jeunes connaissent des périodes d'inactivité avant de trouver un emploi dans ce secteur en moyenne 14 mois après la sortie du système éducatif. A la date de l'enquête, les deux parcours ont une part d'emplois dans le B.T.P. similaire.

Un deuxième groupe représente les transitions entre les secteurs, du B.T.P. vers les autres secteurs dans le quatrième type et inversement dans le troisième. Ce dernier a une part de non-

emploi plus grande ce qui signifie que les jeunes qui quittent le B.T.P. ne trouvent pas immédiatement d'emploi dans les autres secteurs.

La troisième famille rassemble des parcours dans lesquels les jeunes n'ont connu que quelques séquences dans le B.T.P., avant de s'insérer dans les autres secteurs (types 5 et 6). Le dernier parcours est marqué par le non-emploi, les jeunes ont vécu quelques séquences d'emploi, le plus souvent dans le B.T.P.. Le groupe 6 a une part de non-emploi plus forte que le 7, au début de la période d'observation mais à la date de l'enquête, 81% des jeunes sont en emploi alors que dans le 7, 46% sont encore inactifs. Ce parcours se confirme par le graphique avec une nette augmentation des emplois 18 mois après la sortie.

Les effectifs dans les différents états restent stables dans les chronogrammes 1 et 5 qui ne traduisent donc pas beaucoup de mobilité entre les secteurs d'activité.

Ce sont également ces deux groupes qui ont les durées moyennes dans l'emploi les plus longues : 32 mois en moyenne dans le B.T.P. pour les jeunes du premier type et 26 mois dans les autres secteurs pour le type 5.

La faible durée des séquences d'emploi dans le groupe 7, marqué par le non-emploi, s'explique par l'insertion difficile et tardive des jeunes appartenant à ce groupe. La hausse du nombre d'emplois commence pendant l'été 2000, donc à la date de l'enquête, nous n'avons souvent pas la date de fin de la séquence. En effet, la durée pour un emploi qui continue à la date de l'enquête renseigne sur l'antériorité de la séquence. Mais nous constatons dans ce groupe, une durée moyenne d'inactivité très élevée (25 mois). Dans le type 2, malgré une insertion difficile (13 mois de non-emploi en moyenne), les jeunes ont des séquences d'emploi dans le B.T.P. assez longues (19 mois).

Tableau 8. Durée moyenne par état pour chaque groupe de trajectoire

Durée moy états	Types						
	Insertion rapide dans le BTP	Insertion tardive dans le BTP	des autres secteurs vers le BTP	du BTP vers d'autres secteurs	Insertion rapide dans les autres secteurs	Insertion tardive dans les autres secteurs	Trajectoire marquée par le non- emploi
BTP	32	19	13	18	5	5	6
Autres sect	1	2	16	11	26	15	3
Non emploi	1	13	5	5	3	14	25

Les non-qualifiés sont sur-représentés dans le groupe 7 marqué par des périodes de non-emploi. Les titulaires d'un CAP ou BEP qui sont les plus nombreux, se retrouvent répartis dans tous les groupes. Les plus diplômés sont sur-représentés dans les parcours d'accès durable à l'emploi mais souvent un peu plus tardif (types 2,6 et 5). 28% des diplômés de troisième cycle ou de grandes écoles sont rassemblés dans le type 2 dans lequel presque tout le monde est en emploi dans le B.T.P. après presque un an d'inactivité. Cela représente certainement des jeunes qui cherchaient des emplois de cadres et qui ont adopté une stratégie d'attente afin de ne pas être déclassés. Les plus diplômés ne sont que 28% à être dans le parcours d'accès rapide à l'emploi dans le B.T.P. alors que ce groupe représente un tiers des jeunes étudiés. Mais ce parcours est celui qui regroupe le plus grand nombre de jeunes sortants de l'enseignement supérieur.

Tableau 9. Répartition des jeunes par diplômes

Diplôme % ligne	Types							Total
	Insertion rapide dans le BTP	Insertion tardive dans le BTP	Transition des autres secteurs vers le BTP	Transition du BTP vers d'autres secteurs	Insertion rapide dans les autres secteurs	Insertion tardive dans les autres secteurs	Trajectoire marquée par le non-emploi	
Non qualifiés	35	14	6	6	10	7	23	100
CAP BEP non dipl	32	14	9	10	14	8	15	100
CAP ou BEP	44	10	9	9	13	5	11	100
Bac non diplômés	34	12	9	7	11	12	14	100
Bac pro, techno	35	14	10	11	11	12	6	100
Bac +2 non dipl	21	13	12	9	13	18	14	100
Bac+2	22	18	10	7	17	19	7	100
2nd cycle	23	17	16	6	18	14	5	100
3° cycle et écoles	28	28	8	8	7	17	4	100
Poids des clusters	33,8	13,8	9,2	8,7	12,6	10,4	11,5	100

Cette analyse nous confirme que ce sont des jeunes peu diplômés qui s'orientent dans le secteur du B.T.P.. Nous constatons également, que les jeunes qui se dirigent directement dans la construction après la sortie du système éducatif, sont moins diplômés que les autres (type 1) : 37% ont un CAP ou BEP et 11% ne sont pas qualifiés. Ce groupe représente 34% de l'ensemble de nos individus.

La catégorie socioprofessionnelle détermine fortement le secteur d'activité vers lequel les jeunes se dirigent. Cependant, le type de contrat proposé peut expliquer leur parcours. En effet, un secteur proposant des emplois stables va permettre aux jeunes de garder un même emploi pendant une période plus longue et donc de changer moins souvent de secteur d'activité.

3 - LES MOBILITES PROFESSIONNELLES ENTRE AVRIL 1999 ET AVRIL 2001

3.1. Flux et soldes entre secteurs

Le tableau 10 nous indique le secteur d'activité à deux dates des jeunes qui ont eu un emploi dans le B.T.P. entre avril 1999 et avril 2001.

Le premier constat est que la proportion de jeunes dans le B.T.P. a augmenté entre 1999 et 2001. En effet, ils sont 49% à travailler dans ce secteur en avril 1999 contre 60% en avril 2001 soit un accroissement de près de 24%. Cela signifie donc que le secteur de la construction a globalement capté les jeunes de la génération 98 sur la période.

Tableau 10. *La répartition des jeunes ayant eu au moins un emploi dans le B.T.P. selon leur secteur d'activité en avril 1999 et en 2001.*

Flux	Avril 2001				
	Avril 1999	Non emploi	Autres secteurs	BTP	Total
Non emploi		3 324	5 398	10 053	18 775
Autres secteurs		1 086	5 357	6 747	13 190
BTP		2 370	7 312	20 373	30 055
Total		6 780	18 067	37 173	62 020

Soldes	Avril 2001				
	Avril 1999	Non emploi	Autres secteurs	BTP	Total
Non emploi		0	-4 312	-7 683	-11 995
Autres secteurs		4 312	0	565	4 877
BTP		7 683	-565	0	7 118

Tous les secteurs sont bénéficiaires trois ans après la sortie des jeunes, cependant le B.T.P. a un solde négatif avec les autres secteurs. Cela signifie que pendant les deux années d'observation, plus de jeunes ont quitté le B.T.P. pour travailler dans un autre secteur que l'inverse. Cependant, la perte de main-d'œuvre du B.T.P. vers les autres secteurs est inférieure à 2%. Une part très faible par rapport au nombre de jeunes entrant dans le B.T.P. pendant cette période.

3.2. Promotions selon le parcours des jeunes

Pour comparer le B.T.P. aux autres secteurs, nous distinguons quatre parcours différents. Le premier concerne les jeunes qui travaillaient dans le B.T.P. en avril 1999 ainsi qu'en avril 2001. Deux autres comptent ceux qui ont changé de secteurs d'activité entre les deux dates et enfin les jeunes qui sont recensés dans les autres secteurs que celui de la construction sont inclus dans un dernier groupe. Bien sûr, l'étude concerne uniquement les jeunes qui ont travaillé une fois au moins dans le B.T.P..

Cette division en quatre groupes nous permet d'évaluer la mobilité des jeunes selon le parcours qu'ils ont effectué pendant les deux années.

La catégorie professionnelle des jeunes permet de déterminer les taux de mobilité et les taux de promotion.

Tableau 11. *La catégorie professionnelle des jeunes selon leur secteur d'activité en avril 1999 et en avril 2001*

PCS en 1999	BTP > BTP	BTP > Autres	Autres > BTP	Autres > Autres
Autres PCS	8	8	13	12
Employés	6	15	20	22
Artisans, chef d'ent	5	4	2	1
Ingénieurs, cadre techn	3	3	1	1
Techniciens	5	7	5	4
Ouvriers qualifiés	40	20	29	24
Ouvriers non qualifiés	34	43	32	36
TOTAL	100	100	100	100

PCS en 2001	BTP > BTP	BTP > Autres	Autres > BTP	Autres > Autres
Autres PCS	8	16	15	10
Employés	5	18	21	12
Artisans, chef d'ent	4	1	1	3
Ingénieurs, cadre techn	3	1	1	3
Techniciens	6	8	6	10
Ouvriers qualifiés	43	28	31	24
Ouvriers non qualifiés	31	27	24	39
TOTAL	100	100	100	100

En comparant tout d'abord les différents parcours, nous comptons plus d'ouvriers dans le B.T.P. que dans les autres secteurs. Les ouvriers qualifiés sont plus nombreux parmi les jeunes qui restent dans le B.T.P. alors que 43% des jeunes partant dans d'autres secteurs étaient ouvriers non qualifiés en 1999. 27% seulement restent ouvriers non qualifiés en 2001 mais la part des autres PCS doublent pendant cette période. Des jeunes très diplômés se retrouvent certainement dans ce parcours car nous avons vu précédemment que 12% des ouvriers non qualifiés avaient un baccalauréat ou plus. Ce sont probablement des jeunes qui occupaient un emploi de passage dans le B.T.P. avant de trouver un emploi correspondant à leur formation dans un autre secteur.

3% seulement des jeunes restant dans le B.T.P. sont passés d'un emploi d'ouvriers non qualifié à un poste d'ouvrier qualifié. La mobilité dans ce parcours est quasiment nulle. Il en est de même pour les jeunes entrant dans le B.T.P. entre les deux dates. Il existe qu'une mobilité faible pour les ouvriers.

Le tableau suivant nous permet de résumer la mobilité en terme de promotion¹. Nous constatons alors globalement que les jeunes qui ont changé de secteur d'activité entre 1999 et 2001 ont vu leur emploi s'améliorer. Les jeunes restant dans le B.T.P. pendant les deux années, ne sont que 6% à être promus durant cette période. Alors que ceux qui quittent le B.T.P. pour un emploi dans un autre secteur en avril 2001, sont 23% à avoir changé de catégorie socioprofessionnelle. Les résultats nous confirment que la répartition des professions dans le B.T.P. reste quasiment inchangée pendant les deux ans, ce qui entraîne une absence de mobilité chez les jeunes restant dans ce secteur. Cependant, nous travaillons

¹ La promotion concerne les ouvriers non qualifiés promus un poste d'ouvrier qualifié. Les ouvriers qualifiés devenant technicien, ingénieur ou cadre. Et enfin, les techniciens qui obtiennent un emploi de cadre ou ingénieur. Ces derniers ne peuvent obtenir de promotion selon notre classification. Aussi, les travailleurs indépendants ne sont pas comptés car il est difficile d'évaluer la promotion en changeant de statut d'emploi. Les emplois hors B.T.P. sont exclus de l'analyse.

toujours à partir des déclarations faites par les jeunes sur leur emploi, or il est possible que des erreurs notamment entre ouvriers qualifiés et non qualifiés soient commises par les enquêtés.

Dans le B.T.P., le déclassement des jeunes passant d'un emploi d'ouvrier qualifié à un emploi d'ouvrier non qualifié ne concerne que 4% des jeunes embauchés comme ouvriers qualifiés en avril 1999.

Tableau 12. *La promotion professionnelle des jeunes entre 1999 et 2001.*

Avril 2001 \ Avril 1999	BTP	Autres secteurs
BTP	6%	23%
Autres secteurs	16%	20%

Le contrat de travail permet d'évaluer la stabilité des statuts occupés par les jeunes et l'engagement pris entre l'entreprise et le jeune actif. Le nombre de contrats à durée indéterminée augmente avec le temps mais différemment selon le secteur d'activité. Nous constatons alors que les jeunes qui sont restés dans le B.T.P. pendant la période ont davantage de chances d'être sous contrat à durée indéterminée avec 75% des emplois en 2001. Les jeunes qui ont quitté le B.T.P. étaient 40% à travailler en intérim en 1999, ils sont 56% à avoir obtenu un CDI dans un autre secteur. La part des CDI augmente également pour les jeunes qui entrent dans le B.T.P. mais le travail intérimaire reste de 20%. C'est également le groupe qui a la proportion la plus faible de contrat à durée indéterminée avec seulement 53% des emplois en 2001.

Tableau 13. *Le type de contrat de travail des jeunes selon le secteur d'activité en avril 1999 et en avril 2001*

Statut en 1999	BTP > BTP	BTP > Autres	Autres > BTP	Autres > Autres
Indépendant	2	1	0	1
CDI	51	28	16	28
CDD	19	21	28	28
Intérim	18	40	20	29
Autres	10	11	36	14
TOTAL	100	100	100	100

Statut en 2001	BTP > BTP	BTP > Autres	Autres > BTP	Autres > Autres
Indépendant	3	1	3	1
CDI	75	56	53	56
CDD	7	17	15	20
Intérim	10	18	20	16
Autres	5	7	9	7
TOTAL	100	100	100	100

Le taux de croissance des contrats à durée indéterminée permet de résumer les observations faites précédemment. Les jeunes restant dans le B.T.P. pendant la période d'observation voient le nombre de CDI augmenter de près de 50% en deux ans. Celui-ci est multiplié par 2,5 pour les jeunes qui arrivent dans le secteur de la construction après avoir travaillé dans

d'autres secteurs. Les CDI doublent pour les jeunes qui occupent un emploi dans les autres secteurs d'activité en avril 2001.

Tableau 14. *Les taux de croissance des CDI selon la situation des jeunes en 1999 et en 2001.*

Avril 2001 \ Avril 1999	BTP	Autres secteurs
BTP	49%	102%
Autres secteurs	161%	99%

3.3. Le cas des jeunes débutant comme ouvriers

Les ouvriers sont les plus nombreux en 1999 ainsi qu'en 2001, notamment dans le B.T.P., c'est pourquoi nous les étudions plus particulièrement. Le tableau 15 nous permet de constater le changement de PCS des jeunes en fonction du changement de secteur d'activité entre 1999 et 2001. Les ouvriers non qualifiés bénéficient davantage de promotions que les ouvriers qualifiés car ils ont la possibilité de passer à un emploi d'ouvrier qualifié. Mais pour les deux, le changement de secteur favorise le changement de catégorie professionnelle. Le passage du B.T.P. à un autre secteur entraîne une baisse du nombre d'ouvriers au profit des employés et des autres PCS c'est à dire pour des emplois non spécialisés dans la construction. Ce sont probablement des jeunes qui sont passés par le B.T.P. mais qui n'ont pas de formation spécifique à ce secteur d'activité. Cependant, 34% des jeunes ouvriers qualifiés en 1999 dans le B.T.P. se retrouvent ouvriers non qualifiés dans un autre secteur en 2001. Mais 41% des jeunes ouvriers qualifiés dans un autre secteur en 1999 sont en 2001 ouvriers non qualifiés dans le B.T.P. La mobilité sectorielle n'est pas toujours accompagnée d'une promotion. Mais 93% des jeunes restés dans le B.T.P. sont toujours ouvriers qualifiés et 4% deviennent ouvriers non qualifiés en 2001.

Les jeunes qui entrent dans le B.T.P. après avril 1999, ont plus de chances d'obtenir un emploi de technicien que ceux qui sont présents dans le secteur dès le début de leur vie active.

Les ouvriers non qualifiés profitent d'une mobilité plus grande car ils ont la possibilité de postuler à des postes d'ouvriers qualifiés. Les jeunes qui entrent dans le B.T.P. entre les deux dates ne sont plus que 56% à être ouvriers non qualifiés en 2001. 8% d'entre eux deviennent techniciens soit deux fois plus que les ouvriers qualifiés.

Tableau 15. *La situation en 2001 des jeunes recrutés comme ouvriers en 1999*

Ouvriers qualifiés en 1999

PCS en 2001	BTP > BTP	BTP > Autres	Autres > BTP	Autres > Autres
Autres PCS	1	5	2	2
Employés	0	6	1	7
Artisans	1	0	2	0
Ingénieur, cadre techn	0	0	0	1
Techniciens	1	4	4	2
Ouvriers qualifiés	93	51	50	75
Ouvriers non qualifiés	4	34	41	14
TOTAL	100	100	100	100
Effectifs	8137	1497	1650	1535

Champs : 12 820 jeunes occupant un poste d'ouvrier qualifié en 1999

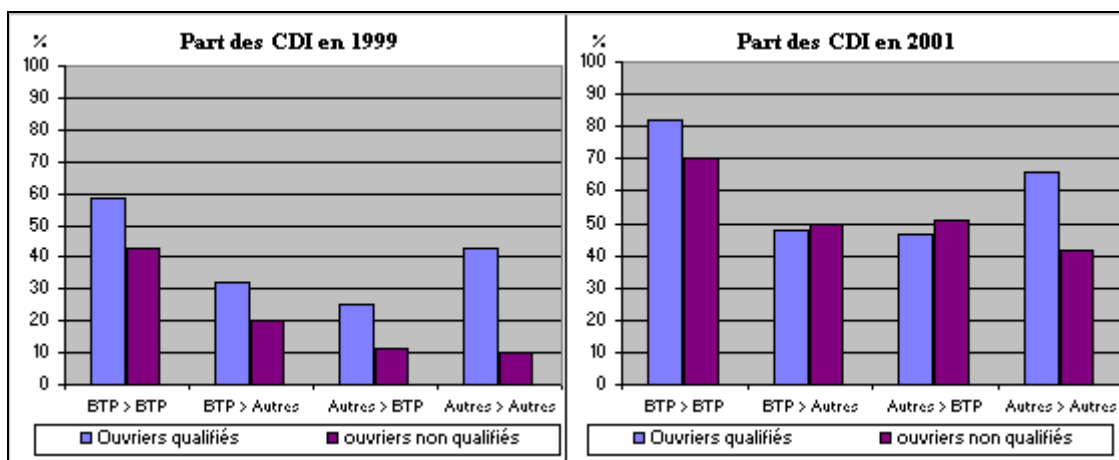
Ouvriers non qualifiés en 1999

PCS en 2001	BTP > BTP	BTP > Autres	Autres > BTP	Autres > Autres
Autres PCS	1	8	4	4
Employés	0	14	3	9
Artisans	2	2	4	1
Ingénieur, cadre techn	0	0	1	0
Techniciens	1	4	8	5
Ouvriers qualifiés	12	30	23	22
Ouvriers non qualifiés	84	42	56	59
TOTAL	100	100	100	100
Effectifs	6889	3111	2420	1692

Champs : 14 110 jeunes occupant un poste d'ouvrier qualifié en 1999

Les ouvriers qualifiés sont plus souvent embauchés pour une durée indéterminée alors que les non qualifiés ont davantage recours au travail intérimaire. La proportion de CDD est équivalente pour tous les parcours mais de grandes différences se font ressentir pour les emplois stables. Encore une fois ce sont les jeunes qui sont restés dans le B.T.P. pendant toute la période qui bénéficient des meilleures conditions avec plus de 80% de CDI en 2001 contre à peine la moitié des jeunes qui ont changé de secteur entre les deux dates.

Graphique 4. Proportion de CDI chez les jeunes recrutés comme ouvriers en 1999



Si la mobilité professionnelle est plus importante chez les ouvriers non qualifiés, cela peut s'expliquer par la possibilité de postuler à des emplois d'ouvriers qualifiés mais aussi par le niveau de diplôme des jeunes. Parmi les ouvriers non qualifiés qui entrent dans le B.T.P. entre avril 1999 et avril 2001, 11% ont un baccalauréat ou sont diplômés de l'enseignement supérieur et 40% ont un CAP ou un BEP.

La surqualification se retrouve dans tous les parcours pour les ouvriers non qualifiés mais aussi pour ceux qui sont qualifiés. La mobilité professionnelle risque donc d'augmenter après les deux années d'observation qui se révèle trop courtes pour étudier ce phénomène.

CONCLUSION

Pour certains jeunes actifs, le B.T.P. sert de secteur transitoire. Nous pouvons observer beaucoup d'entrées mais également des sorties sur la période étudiée. Cependant trois ans après, 61% des jeunes qui ont travaillé au moins une fois dans le B.T.P. sont toujours présents dans ce secteur. Cette population est spécifique par sa formation, 26% d'entre eux ne sont pas diplômés. 29% ont un CAP ou un BEP dont 44% des jeunes qui travaillent dans ce secteur dès leur sortie du système éducatif. Les embauches de jeunes sans diplômes ou de titulaires d'un CAP s'expliquent par les besoins de main d'œuvre ouvrière et même majoritairement d'ouvriers non qualifiés. Au premier emploi, 74% des jeunes sont ouvriers et ils sont encore 70% à la date de l'enquête. Néanmoins, la construction est un secteur qui offre des contrats stables car 68% des jeunes ont un contrat à durée indéterminée en 2001.

Le B.T.P. est un secteur d'activité qui recrute énormément de jeunes actifs. En trois ans, plus de 8% des jeunes sortis en 1998 sont passés par ce secteur. Entre 1999 et 2001, ce secteur connaît un accroissement de ses effectifs de 24%. La moitié des jeunes ne font pas que passer par ce secteur. Cependant, bien qu'il propose des emplois stables, il ne permet pas beaucoup de mobilité professionnelle. Le solde entre le B.T.P. et les autres secteurs pendant la période d'observation est négatif mais cela ne représente que 2% des jeunes travaillant dans le B.T.P. en 1999. Il n'y a pas d'exode massif vers les autres secteurs même au contact des conditions de travail.

Les deux années d'observation sont trop courtes pour conclure que les jeunes travaillant dans le B.T.P. ont moins de possibilités de promotions que ceux qui changent de secteur. En effet, si les conditions de travail déplaisent et lassent les jeunes, ce n'est pas pendant cette période que l'on peut le constater.

Aussi, des jeunes recrutés comme ouvriers non qualifiés sont pourtant diplômés de l'enseignement supérieur. Ils font probablement partie des jeunes qui quittent le B.T.P. pour un autre secteur. Les emplois de cadre ou d'ingénieur sont assez rares dans la construction.

Les trajectoires professionnelles que nous avons étudiées, peuvent être liées à la situation conjoncturelle. En effet, nous ne pouvons savoir si le poids de chaque catégorie serait le même pour une autre période d'observation. Les résultats concernent donc une population particulière.

BIBLIOGRAPHIE

Céreq (2001) "Quand l'école est finie : premiers pas dans la vie active de la génération 98".

Desgoutte J.P., Giret J.F. (2000) "Regard sectoriel sur l'insertion professionnelle des jeunes", Documents du CEREQ, série observatoire n° 153.

Espinasse J.M., Giret J.F. (1996) "Chronogrammes et trajectoires: un premier bilan" in Degennes et al., "Typologie des marchés du travail. Suivi et parcours", Documents Séminaires du CEREQ n°115, pp. 333-346.